



asselvia

ASSOCIATION POUR LE SEL AU SERVICE DE LA VIABILITE HIVERNALE

Communication du 13 janvier 2010

A l'attention de l'ensemble des professionnels de la filière viabilité hivernale dont les DIR, DDE, Conseils généraux, municipalités, communautés de communes, stés d' autoroutes, producteurs et distributeurs de fondants, ...

Mesdames, Messieurs,

Nous assistons depuis mi-décembre 2009 à une vague de froid généralisée en France comme chez tous nos voisins européens, intense et durable, occasionnant par l'abondance de neige et de verglas, des conditions de circulation dégradées et une désorganisation de l'activité économique.

En trois semaines, les membres de notre association regroupant la majorité des professionnels français du sel de déneigement, ont enregistré l'équivalent de commandes d'une année moyenne telle que l'hiver 2008-2009 avec une accentuation du phénomène depuis dix jours.

Les stocks constitués en avant-saison par les clients comme par les fournisseurs ont été utilisés en un temps record. La masse de demandes clients qui a suivi a représenté deux à trois fois les besoins d'un hiver moyen, se retrouvant bien supérieure aux capacités de la plupart des fournisseurs avec, de surcroit, des exigences de délais irréalistes.

Cette disparition ultrarapide des stocks avancés de fondants a eu également pour conséquence la mise en œuvre d'une logistique lourde de réapprovisionnement impliquant des délais incompressibles de mise à disposition du sel.

A l'instar de ce qu'ont vécu tous les pays européens, le manque durable de sel de déneigement en France est la conséquence directe des conditions météorologiques extrêmes de ces dernières semaines et ne peut être imputable aux seuls fournisseurs de sel ni à l'ensemble des intervenants de la viabilité hivernale dont la mobilisation fut souvent exemplaire lors des intempéries.

Néanmoins, les enseignements de ces évènements doivent être tirés par l'ensemble des acteurs de la filière de la viabilité hivernale dans le cadre d'une grande concertation..

Chaque acteur doit considérer d'une part sa capacité de prise en charge et d'autre part ce qu'il peut exiger des autres intervenants.

Asselvia invite instamment les pouvoirs publics et l'ensemble des administrations liés à la filière de la viabilité hivernale à revoir le principe même des appels d'offre des marchés publics qui représentent un frein à la capacité de prévoir et une inégalité dans le partage des risques.

Asselvia regroupe les entreprises suivantes : Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est ; Esco France ; Quadrimex ; Rock & Sodexma.